

Objet : Appel d'offres international N°AO 08/2026 portant sur la sélection d'un prestataire pour les contrats d'assurance collective du personnel de l'OIF

Question/Réponse

Afin de garantir une évaluation du risque cohérente et une tarification aussi précise que possible, nous souhaiterions obtenir les précisions suivantes concernant les données salariales à retenir :

Question 1 : Pourriez-vous confirmer ou communiquer le Traitement de base annuel total applicable aux populations couvertes ainsi que la démographie date de naissance de chaque salarié au titre :

- de la Prévoyance Complémentaire Sécurité Sociale ;
- de la Prévoyance 1er Euro ;
- de l'Assurance Chômage.

Nous vous remercions de remplir et signer l'engagement de confidentialité afin de recevoir de l'unité en charge des marchés publics, les données démographiques détaillées qui contiennent l'ensemble de ces informations. Pour mémoire, le fichier « 20261006_Démographie_1_vf » contient précisément le détail de ces informations. Pour obtenir le traitement de base annuel, il suffit de multiplier le traitement mensuel par 12.

Question 2 : Pouvez-vous confirmer que le Traitement de base et le Traitement de référence sont identiques pour l'ensemble des populations concernées, conformément aux informations communiquées dans les Questions/Réponses (Q&A 4)

La réponse a bien été donnée dans les Questions/Réponses n°4 (Voir Réponse n°11)

Question 3 : Les informations salariales figurant dans les données démographiques correspondent-elles :

- au traitement de base mensuel ;
- au traitement de base annuel ;
- ou aux deux informations ?

Traitement de base mensuel. Voir fichier « 20261006_Démographie_1_vf »

Question 4 : Pour les soumissionnaires n'ayant pas accès aux données démographiques détaillées, serait-il possible de mettre à disposition :

- la masse salariale annuelle agrégée par population éligible ainsi que leur date de naissance et lieu de résidence /nationalité ; ou
- à défaut, le salaire moyen et les effectifs par catégorie ainsi que les date de naissance et lieu de résidence, afin de permettre un remplissage homogène de la fiche de réponse financière ?

L'ensemble des soumissionnaires ont accès aux données démographiques dès lors qu'ils signent l'engagement de confidentialité. Merci de bien vouloir nous retourner l'engagement de confidentialité signé pour recevoir lesdites données ou indiquer les raisons motivant la non-signature dudit engagement de confidentialité.

Question 5 : Enfin, pouvez-vous confirmer que l'assiette de tarification attendue pour les garanties liées au salaire doit être fondée sur :

- la masse salariale annuelle totale ;
- le salaire moyen par assuré ;
- ou toute autre base de calcul définie par l'OIF ?

Lorsque la tarification ne correspond pas à un montant forfaitaire, l'assiette est soit le traitement de base soit le plafond de la sécurité sociale française. Merci de vous référer à la fiche de réponse financière dans sa version actualisée transmise dans les questions/réponses n°2.

Question 6 : Nous souhaiterions également obtenir une précision complémentaire concernant le point suivant :

Les fichiers d'adhésion fournis pour 2021, 2022 et 2023 (Eff.1euro_20XY.xlsx) ne contiennent que des bénéficiaires dont la couverture débute à compter du 01/04/2023. Pouvez-vous confirmer que ces données sont correctes ? Si ce n'est pas le cas, merci de nous fournir les données historiques d'adhésion correspondant à la population assurée pour chacune de ces années.

Les fichiers contenant les bénéficiaires dont la couverture début au 1/4/2023 concernent uniquement le personnel au 1^{er} euro car le gestionnaire des frais de santé concerné a démarré sa prestation au 1/4/2023. Les données historiques avant cette date ne sont pas disponibles. Pour le personnel en complément de la sécurité sociale française, l'historique remonte bien en 2021.

Questions 7 : l'ensemble des questions ci-dessous in extenso a fait l'objet de réponse dans la Q/R n°2. Nous invitons les soumissionnaires a bien vouloir prendre connaissance de l'ensemble du dossier et des questions/réponses précédentes avant de formuler de nouvelles questions pour éviter les redondances.

Données de population et tarification

Thème	Questions	Réponses
Census	Pourriez-vous nous transmettre le fichier de recensement le plus récent des populations à couvrir, ventilé par régime et catégorie (siège, expatriés, personnels locaux des représentations, personnes en mission, conjoints et enfants à charge), avec les données nécessaires à l'analyse du risque et à la tarification, dans le	

	respect des règles applicables à la protection des données ?	
Effectifs et assiettes	Pouvez-vous confirmer les effectifs, les assiettes de cotisation et les traitements de référence à utiliser pour chacun des sous-régimes figurant dans la fiche de réponse financière ?	
Mouvements de population	Pouvez-vous communiquer, si disponibles, les entrées, sorties et évolutions d'effectifs observées sur les dernières années, ainsi que les évolutions prévisionnelles connues pour 2027 ?	

Périmètre de la consultation et structure de l'offre

Thème	Questions	Réponses
Réponse par lot	Pouvez-vous confirmer qu'un candidat peut répondre à un seul lot, sous réserve de couvrir sans exclusion l'intégralité des composantes de ce lot ?	
Réponse par lot	Pouvez-vous confirmer qu'un candidat assureur peut répondre seul à l'appel d'offres, l'OIF pouvant choisir séparément l'assureur et le gestionnaire/TPA ?	
Montage contractuel	Lorsque plusieurs assureurs et gestionnaires interviennent sur un même lot, pouvez-vous préciser les attentes de l'OIF concernant le périmètre et les responsabilités de chacun ?	
Variantes et options	Les variantes, options ou améliorations de garanties sont-elles autorisées en complément d'une offre de base strictement conforme aux garanties minimales ? Si oui, sous quel format doivent-elles être présentées ?	
Territorialité	Pouvez-vous confirmer que les garanties doivent couvrir l'ensemble des territoires membres de l'OIF sans exclusion et préciser le traitement attendu des pays soumis à sanctions, restrictions réglementaires ou contraintes opérationnelles ?	

Calendrier, prise d'effet et transition

Thème	Questions	Réponse
Reprise des dossiers en cours	Pouvez-vous préciser les volumes et modalités attendues pour la reprise des sinistres en arrêts de travail et prestations chômage ?	

Santé

Thème	Questions	Réponses
Anciens salariés	Pouvez-vous préciser les populations sortantes concernées, les obligations de maintien de garanties attendues et les modalités actuelles de cotisations prises en charge par OIF ?	
Dégradation de la sinistralité en Frais de Santé 1er euro	L'OIF considère-t-elle cette évolution comme ponctuelle ou comme une tendance durable du régime ? Quelle part de la charge de sinistres du régime Premier Euro est imputable aux assurés localisés à New York ou aux soins réalisés aux États-Unis ?	

Prévoyance

Thème	Questions	Réponses
Définitions contractuelles	Pouvez-vous confirmer les définitions à retenir pour le traitement de référence, le traitement net, les enfants à charge et les catégories d'invalidité pour les régimes complémentaire et au premier euro ?	
Maintien des garanties	Pouvez-vous préciser la durée et les conditions attendues de maintien des garanties après rupture ou fin du contrat de travail ?	
Exclusions	Pouvons-nous proposer notre propre liste des exclusions ?	
Dégradation de la sinistralité en Prévoyance Complément Sécurité Sociale	Quels événements ou sinistres expliquent le ratio S/P net de 117 % constaté en 2025 sur le régime Prévoyance complémentaire à la Sécurité sociale ?	

Dossiers ouverts	Combien de dossiers en incapacité, invalidité ou rentes sont actuellement ouverts et susceptibles de générer des charges futures ?	
-------------------------	--	--

Assurance chômage

Thème	Questions	Réponses
Portage du risque	L'OIF souhaite-t-elle recevoir prioritairement une solution assurée, une solution en auto-assurance administrée par le prestataire, ou les deux présentées séparément ?	
Population éligible	Pouvez-vous fournir la liste et les effectifs des personnels expatriés et locaux non couverts par un régime national d'assurance chômage, ainsi que leur pays d'affectation ?	
Règles d'indemnisation	Pouvez-vous confirmer les règles de calcul du salaire journalier de référence et préciser le traitement des revenus de substitution, des reprises d'activité partielles et des cas de démission légitime ?	
Contrôle de la recherche d'emploi	Quelles pièces, fréquences de contrôle et modalités de preuve l'OIF souhaite-t-elle appliquer pour vérifier la recherche effective et permanente d'un emploi ?	

Objet : Appel d'offres international N°AO 08/2026 portant sur la sélection d'un prestataire pour les contrats d'assurance collective du personnel de l'OIF

Question/Réponse

Question 1 :

a) Données de population et tarification

Thème	Questions	Réponses
Census	Pourriez-vous nous transmettre le fichier de recensement le plus récent des populations à couvrir, ventilé par régime et catégorie (siège, expatriés, personnels locaux des représentations, personnes en mission, conjoints et enfants à charge), avec les données nécessaires à l'analyse du risque et à la tarification, dans le respect des règles applicables à la protection des données ?	A transmettre à la suite de la signature de la clause de confidentialité
Effectifs et assiettes	Pouvez-vous confirmer les effectifs, les assiettes de cotisation et les traitements de référence à utiliser pour chacun des sous-régimes figurant dans la fiche de réponse financière ?	Les effectifs et traitement de référence (voir données démographiques susmentionnées) Les assiettes de cotisation (voir Annexe 4 fiche de réponse financière). Cette annexe 4 a été enrichie d'une colonne (i) intitulée « Explications OIF ».
Mouvements de population	Pouvez-vous communiquer, si disponibles, les entrées, sorties et évolutions d'effectifs observées sur les dernières années, ainsi que les évolutions prévisionnelles connues pour 2027 ?	Voir en pièce jointe

b) Périmètre de la consultation et structure de l'offre

Thème	Questions	Réponses
Réponse par lot	Pouvez-vous confirmer qu'un candidat peut répondre à un seul lot, sous réserve de couvrir sans exclusion l'intégralité des composantes de ce lot ?	Oui nous confirmons qu'un candidat/soumissionnaire peut répondre à un seul lot sous réserve de couvrir sans exclusion l'intégralité des composantes de ce lot

Réponse par lot	Pouvez-vous confirmer qu'un candidat assureur peut répondre seul à l'appel d'offres, l'OIF pouvant choisir séparément l'assureur et le gestionnaire/TPA ?	L'OIF se réserve le droit de choisir la meilleure offre assurance séparément de l'offre de gestion. En d'autres termes, l'OIF se réserve le droit de délivrer un mandat exclusif pour un assureur avec une offre d'un gestionnaire qui aurait été présentée par un autre assureur.
Montage contractuel	Lorsque plusieurs assureurs et gestionnaires interviennent sur un même lot, pouvez-vous préciser les attentes de l'OIF concernant le périmètre et les responsabilités de chacun ?	L'assureur (compagnie) établit et gère les polices. Elle gère également les problèmes de communications, d'application des garanties qui pourraient survenir entre l'OIF et le gestionnaire. Merci de vous référer aux pages 4 et suivantes des clauses générales.
Variantes et options	Les variantes, options ou améliorations de garanties sont-elles autorisées en complément d'une offre de base strictement conforme aux garanties minimales ? Si oui, sous quel format doivent-elles être présentées ?	Les soumissionnaires devront répondre aux besoins exprimés dans cet appel d'offres mais l'OIF sera attentive à toutes les suggestions qu'elles pourraient émettre permettant d'améliorer l'efficacité, le service ou la qualité de la prestation. Les variantes, options ou améliorations doivent être proposées sous le même format exprimé dans cet appel d'offres.
Territorialité	Pouvez-vous confirmer que les garanties doivent couvrir l'ensemble des territoires membres de l'OIF sans exclusion et préciser le traitement attendu des pays soumis à sanctions, restrictions réglementaires ou contraintes opérationnelles ?	Les garanties exprimées dans l'appel d'offres couvrent l'ensemble du personnel de l'OIF sans exclusion pour la santé, la prévoyance et le chômage. En ce qui concerne l'assistance rapatriement, l'ensemble des territoires où se situent le personnel expatrié de l'OIF (catégorie B -voir annexe 8) doit être couvert. Toujours sur l'assistance rapatriement, en ce qui concerne la catégorie A (voir annexe 8), les territoires éventuellement exclus doivent être clairement précisés.

c) Calendrier, prise d'effet et transition

Thème	Questions	Réponses
Reprise des dossiers en cours	Pouvez-vous préciser les volumes et modalités attendues pour la reprise des sinistres en arrêts de travail et prestations chômage ?	Il s'agit ici de dispositions de droit commun en ce qui concerne la prévoyance. En ce qui concerne le chômage, le soumissionnaire retenu assure l'ensemble de la gestion à effet du 1 ^{er} janvier 2027 étant entendu qu'il s'agit d'une prestation en auto-assurance. Les sinistres en chômage sont donc couverts par les sommes versées par l'OIF au gestionnaire. L'OIF s'assure de l'approvisionnement du fonds pour régler les prestations dues aux bénéficiaires.

d) Santé

Thème	Questions	Réponses
Anciens salariés	Pouvez-vous préciser les populations sortantes concernées, les obligations de maintien de garanties attendues et les modalités actuelles de cotisations prises en charge par OIF ?	Voir les notices d'info en p.j.
Dégradation de la sinistralité en Frais de Santé 1er euro	L'OIF considère-t-elle cette évolution comme ponctuelle ou comme une tendance durable du régime ? Quelle part de la charge de sinistres du régime Premier Euro est imputable aux assurés localisés à New York ou aux soins réalisés aux États-Unis ?	Cette situation est certainement liée à un événement ponctuel et n'est pas imputable spécifiquement à New York.

e) Prévoyance

Thème	Questions	Réponses
Définitions contractuelles	Pouvez-vous confirmer les définitions à retenir pour le traitement de référence, le traitement net, les enfants à charge et les catégories d'invalidité pour les régimes complémentaire et au premier euro ?	Voir notice d'info en p.j.
Maintien des garanties	Pouvez-vous préciser la durée et les conditions attendues de maintien des garanties après rupture ou fin du contrat de travail ?	Voir notice d'info en p.j.
Exclusions	Pouvons-nous proposer notre propre liste des exclusions ?	Non. voir liste figurant dans la notice d'info.
Dégradation de la sinistralité en Prévoyance Complément Sécurité Sociale	Quels événements ou sinistres expliquent le ratio S/P net de 117 % constaté en 2025 sur le régime Prévoyance complémentaire à la Sécurité sociale ?	C'est lié à la provision retenue.
Dossiers ouverts	Combien de dossiers en incapacité, invalidité ou rentes sont actuellement ouverts et susceptibles de générer des charges futures ?	L'assureur tenant continuera à indemniser les dossiers ouverts avant le 1 ^{er} janvier 2027. Ces dossiers ne concerneront donc pas un nouvel assureur.

f) Assurance chômage

Thème	Questions	Réponses
Portage du risque	L'OIF souhaite-t-elle recevoir prioritairement une solution assurée, une solution en auto-assurance administrée par le prestataire, ou les deux présentées séparément ?	Les deux
Population éligible	Pouvez-vous fournir la liste et les effectifs des personnels expatriés et locaux non couverts par un régime national d'assurance chômage, ainsi que leur pays d'affectation ?	Voir la démographie transmise après signature de la clause de confidentialité
Règles d'indemnisation	Pouvez-vous confirmer les règles de calcul du salaire journalier de référence et préciser le traitement des revenus de substitution, des reprises d'activité partielles et des cas de démission légitime ?	Suivre les modalités de calcul de France Travail.
Contrôle de la recherche d'emploi	Quelles pièces, fréquences de contrôle et modalités de preuve l'OIF souhaite-t-elle appliquer pour vérifier la recherche effective et permanente d'un emploi ?	L'ensemble des initiatives que le gestionnaire peut proposer pour améliorer le contrôle.

Afin de pouvoir commencer nos travaux de tarification, nous souhaiterions avoir les compléments d'information suivants :

Question 2 : Après examen de la documentation, nous constatons que le périmètre de cette consultation est particulièrement vaste et couvre plusieurs domaines d'expertise. Dans ce contexte, et compte tenu du calendrier actuel, nous souhaitons nous assurer de pouvoir consacrer le temps nécessaire à l'élaboration d'une réponse de qualité, à la hauteur des attentes de l'OIF.

Nous souhaiterions donc savoir s'il serait envisageable d'accorder une courte prolongation du délai de remise des offres. Même quelques jours supplémentaires nous permettraient de finaliser une proposition plus complète et plus compétitive.

Réponse 2 : Non, aucun délai supplémentaire ne peut être accordé en raison du calendrier nécessaire à la mise en place des contrats devant débiter au 1^{er} janvier 2027.

Question 3 : Pouvons-nous répondre uniquement sur un lot ?

Réponse 3 : Oui